

Programme Réseaux des Zones Arides

DOSSIER

Pauvreté et environnement en Afrique: Que faire?

ENDA-Tiers Monde

IIED

INTERNATIONAL
INSTITUTE FOR
ENVIRONMENT AND
DEVELOPMENT

**Dossier No. 31
Décembre
1991**

Pauvreté et environnement en Afrique: Que faire?

ENDA-Tiers Monde

Ce document a été préparé pour la réunion d'ONG d'Afrique de l'Ouest qui s'est tenue à Abidjan du 26 juin au 1er juillet 1991 - un des éléments de la préparation des ONG régionales en vue de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement devant se dérouler en juin 1992 à Rio de Janeiro. Organisées par le Centre international de liaison pour l'environnement (*Environment Liaison Centre International - ELCI*) et par ENDA, d'autres réunions d'ONG ont eu lieu en Tunisie et en République Dominicaine. Deux autres sont prévues au Vietnam et à Madagascar (janvier/février 1992).

PAUVRETE ET ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE : QUE FAIRE ?(1)

Que l'Afrique soit "pauvre", le Nord l'affirme, beaucoup d'Africains, se référant au potentiel naturel et aux ressources humaines, rejettent la fatalité de cette pauvreté et de l'afropessimisme. Ce refus, toutefois, impose, en même temps, de regarder la situation en face, et de faire en sorte de la changer.

Or, pour traduire cette volonté en politiques, on se heurte à d'autres impératifs, plus ou moins contraignants, par exemple : payer la dette, relancer à tout prix la croissance, et être à même, aussi, de mener une politique en faveur de l'environnement...

Parmi les urgences et les priorités qui se bousculent, les Gouvernants, et ceux qui les conseillent, et ceux qui les financent se trouvent bien, en fait, obligés de choisir. Et ils butent alors sur la question lancinante : que faire, et comment, pour transformer la vie quotidienne du plus grand nombre et pour améliorer, à la fois, le niveau de vie et l'environnement des plus démunis et des exclus ?

L'esquisse d'une réponse renvoie à quelques questions majeures :

1. quelle(s) pauvreté(s) ?
2. quelles relations environnement-pauvreté ?
3. face à ces problèmes, quelles stratégies et quelles politiques ?

1. QUELLE(S) PAUVRETE(S) ?

Outre une désagréable connotation caritative, le concept de pauvreté présente l'inconvénient d'être un *fourre-tout*, sans valeur opérationnelle. Une typologie s'impose, qu'on ne fait ici qu'esquisser.

1.1. Une pauvreté globale découle des rapports économiques et politiques Nord-Sud.

Par rapport au marché mondial, l'Afrique ne pèse guère, ni comme débouché, ni comme fournisseur, ni dans le processus de fixation des prix ou l'évolution des termes de l'échange. Statistiquement, le poids économique de l'Afrique sub-saharienne "vaut" à peu près la Belgique.

La soumission aux modèles dominants -depuis la consommation jusqu'à la pensée économique- assombrît encore le tableau. Et le niveau et le style de vie qui servent de référence s'avèrent inaccessibles, en tout cas pour les deux prochaines décennies, sauf à 5 % des Africains - le reste étant condamné, souvent à l'appauvrissement et à l'amertume.

1.2. des pauvretés objectives se distinguent d'autres, "subjectives" :

Objectivement, nombre d'Africains vivent en situation de pauvreté. Des enfants et adultes souffrent de malnutrition, de morbidité et de mortalité élevées, la condition des femmes est souvent pénible, les handicapés sont nombreux. De plus, en termes de revenu, une part significative de la population est au dessous ou à proximité de ce qu'on appelle le seuil de pauvreté absolu. A la limite, en proportion heureusement limitée, certains groupes humains abandonnent la lutte pour la vie et se trouvent en situation de détresse. Toutefois, ces "pauvretés objectives" peuvent se trouver, selon les régions, plus ou moins compensées par la solidarité, et par certaines valeurs culturelles vivantes.

¹document provisoire élaboré par Enda Tiers-Monde, Dakar, mai 1991, et présenté à la journée d'études de la Banque Africaine de Développement, Abidjan, 18 mai 1991.

D'autres pauvretés se lisent par comparaison, à travers les chances inégales d'accès aux centres d'activité économique et aux services, la vitalité plus ou moins grande des réseaux de rattachement ou de clientèle, et le plus ou moins grand désenchantement des populations devant le standing de vie occidental, interdit, en fait, à la majorité. Dans nombre de pays ou de régions, les disparités socio-spatiales traduisent une pauvreté périphérique : des populations loin de tout, se sentant abandonnées, sans perspectives - sauf l'exode.

1.3. des pauvretés "diluées -celles du milieu rural- se conjuguent avec d'autres "concentrées" - dans les villes

Certaines pauvretés s'analysent par "poches", notamment dans les zones de "manques de ressources" ou dans celles de désintégration avancée. Elle revêtent, en tout cas, des caractéristiques spécifiques et ne sont perçues de même façon, ni par ceux qui les vivent, au quotidien, ni par ceux qui ont pour tâche de les prendre en compte.

1.4. une pauvreté ambiguë, celle liée au poids excessif des hommes.

Une croissance démographique trop rapide, et trop d'hommes sur ce continent : ce serait là, si l'on en croit certains experts, accusant les Africains d'irresponsabilité, la cause essentielle et l'aspect le plus flagrant de la pauvreté en Afrique¹. Le vrai problème, cependant, n'est-il pas celui des rapports, dans chaque pays, dans chaque région, entre populations et ressources ?

Le rapport entre la pauvreté et le peuplement ne peut, en effet, être apprécié que confronté à d'autres facteurs : la capacité productive locale, les échanges, les types de technique, l'organisation sociale, la culture, etc... Et les réponses varient largement d'une zone à l'autre : trop d'hommes (et d'enfants) entravent parfois le développement, pas assez de population, parfois, l'empêche.

1.5. divers types de pauvretés sont induits par la politique.

Le fait est présent à tous les esprits, bien que, longtemps, on n'en ait guère parlé. Tout d'abord, bon nombre des orientations et des pratiques politiques, depuis deux ou trois décennies, et, plus récemment, bien des aspects des politiques d'ajustement, ont maintenu ou aggravé la pauvreté.

Ensuite, jusqu'à la toute récente vague démocratique, ont subsisté ou se sont étendues diverses formes d'oppressions économique, sociale, culturelle, religieuse, politique...

Enfin, affrontements et luttes armées perdurent : ce sont les plus démunis qui paient le tribut le plus lourd, et, l'Afrique est le continent qui compte le plus grand nombre de réfugiés.

Ainsi, il existe toute une gamme de situations difficiles, qu'on peut analyser en termes de privations, de dénuement, d'iniquité ou parfois de détresse, et qui, chacune, appelle des réponses modulées.

Ces situations s'inscrivent, certes, dans un environnement qui leur est propre, mais l'on ne saurait prétendre que seule importe la pauvreté liée directement et essentiellement à des événements ou des situations se rapportant à l'environnement.

¹ L'USAID, pour remédier à cette pauvreté, planifie déjà, pour l'an 2000, de fournir annuellement, 203 254 000 préservatifs et 91 495 300 pilules contraceptives

La réalité est que, la plupart des types de pauvreté qu'on peut identifier ont une composante environnementale, et que la mise en question de la symbiose historique entre des sociétés spécifiques et leur environnement constitue le facteur majeur des troubles et des destructions qui coûtent le plus au plus grand nombre.

2. QUELLES RELATIONS ENVIRONNEMENT-PAUVRETÉ ?

On est conduit, en tout cas, à un constat essentiel : la pauvreté résulte souvent de la dégradation de l'environnement et celle-ci, à son tour, accentue souvent la pauvreté. Encore faut-il saisir, dans des exemples vivants, l'imbrication des processus d'évolution de l'environnement et de pauvreté, ou d'appauvrissement.

2.1. nombre de menaces environnementales majeures, en Afrique, peuvent générer ou accroître la pauvreté.

Il s'agit d'abord de risques imprévisibles, par exemple : absence de pluies, criquets, inondations, cyclones, épidémies : le sida et le choléra constituent de dramatiques illustrations de ce type de menaces impitoyables, surtout pour les moins instruits, les moins informés, les plus mal nourris, les plus pauvres.

Il s'y ajoute des risques "rampants", comme les disettes, les endémies, certaines pollutions : des humains, au long des rivières, ou des côtes, ou dans des zones industrielles, sont entraînés dans des processus où ils perdent leur gagne-pain, leur santé, leur vie...

Face à tous ces risques, ce sont toujours les plus démunis qui sont le plus touchés, le moins aidés, et qui ont la plus grande difficulté à retrouver des conditions acceptables d'existence.

2.2. une certaine "protection" de l'environnement s'opère parfois au détriment de groupes humains parmi les plus démunis.

Ceci se produit à divers niveaux. Il en va ainsi de peuples chassés de leur territoire, transformé en zone protégée, ou en parc - l'exemple des IKS, en Ouganda, est l'un des plus connus.

Sur un autre registre, des normes de protection de l'environnement, de la consommation, de la santé interdisent l'accès à des marchés extérieurs, ou nationaux, et pénalisent producteurs et commerçants africains. Il en va de même de quotas, déterminés, bien souvent, en fonction des intérêts des pays industrialisés : ainsi, en prétendant que le Tiers monde est responsable d'environ la moitié de la pollution atmosphérique, on risque de lui imposer des quotas de pollution freinant dangereusement ses possibilités d'industrialisation.

L'environnement, tel qu'il est conçu dans le Nord, et plus encore ce que l'on peut appeler "l'écologisme", peuvent nuire aux plus démunis, conduire à des mesures ou des actions néfastes, au Sud, pour certains groupes ou catégories de populations.

2.3. ce sont, cependant, les processus imbriqués de destructions de l'environnement et d'appauvrissement des populations qui constituent, en Afrique, l'essentiel des liaisons environnement-pauvreté

2.3.1 - Il existe un ensemble de mécanismes historiques de prélèvement sur les environnements africains : dizaines de millions d'hommes et toute une gamme de produits

et de minerais. Ce processus se poursuit actuellement, à travers des techniques imposées et une monétarisation plus ou moins contrainte, entraînant des prélèvements sans compensation valable sur le sous-sol, les eaux, la biomasse, etc... Avec chaque kilo d'arachides, c'est un peu de la fertilité du Sahel qui s'en va.

Il s'est accumulé, de ce fait, une dette environnementale, occultée, non chiffrée, au détriment des environnements africains, et constituant l'un des facteurs de la pauvreté en Afrique.

2.3.2 - Plusieurs séquences peuvent être reconstituées, de destructions de l'environnement sub-aride et de clochardisation des pasteurs. C'est ce qu'ont vécu, par exemple, certains peuls, des touaregs, de semi-nomades somaliens ou des turkana. La sécheresse et des troubles dans la gestion des pacages entraînent surpâturages, vente ou mort des troupeaux, déstructuration sociale, exode et plus ou moins désagrégation du groupe et de ses valeurs.

2.3.3 - Une autre séquence s'énonce ainsi : cultures d'exportation - crise de l'aménagement traditionnel des terroirs- appauvrissement.

En effet, les cultures de rente et la monétarisation bouleversent la rotation et la gestion paysanne et amènent à un défrichement démesuré, à la coupe et à la vente excessives de bois de feu, qui entraînent érosion et baisse de fertilité.

Il en résulte une "pauvreté paysanne" qui accentue l'exode rural, et parfois, on ne trouve plus au village assez d'hommes pour cultiver, ou pour maintenir, ou reconstruire l'environnement.

2.3.4 - La séquence environnement "Infra-urbain"-bidonvilles-pauvreté urbaine concerne, pour sa part, un nombre croissant d'enfants, d'hommes et de femmes². Des migrants sans ressources et des refoulés, déguerpis du centre ville, n'ont d'autres alternatives que le bidonville, ce qui signifie : les ordures, les rats, les insectes, mais aussi guère d'accès à l'éducation, à l'encadrement sanitaire, aux divers services publics et, souvent, l'éloignement des zones urbaines les plus actives.

Ceci se traduit en malnutrition, maladies, mortalités, peu de chances scolaires, peu de chances d'emplois permanents bien rémunérés.

L'environnement infra-urbain, produit de la pauvreté, contribue à sa permanence.

Face à une telle imbrication des processus détruisant l'environnement et générant la pauvreté, n'est-on pas amené à des perspectives de stratégie commune pour ce que l'on pourrait appeler un "développement environnemental" ?

3. QUELLE STRATÉGIE ET QUELLES POLITIQUES ?

Une meilleure adéquation des programmes d'ajustements structurels aux conditions d'une croissance longue, permettrait, prétend-t-on, de résoudre du même coup, les problèmes d'environnement et les problèmes de pauvreté, considérés souvent comme deux faces d'une même réalité "sociale". Ce point de vue relève de l'économie classique : le seul remède à la pauvreté, serait la croissance, et le seul remède aux perturbations de l'environnement, encore plus de croissance.

² Dans dix ans, la moitié de la population africaine sera dans les villes et, entre 30 et 60 % selon les cas, dans des quartiers d'habitat précaire.

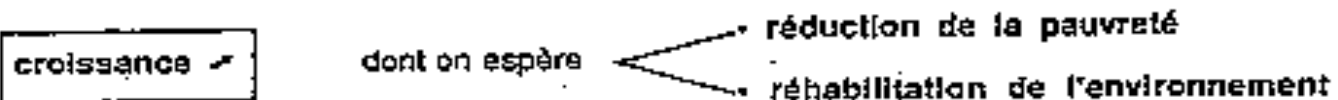
Certes, en Occident, la longue croissance s'est accompagnée de la résorption progressive des plus grandes "poches de pauvreté", tout en suscitant d'autres problèmes, environnementaux et sociaux. Mais rien ne prouve qu'un tel processus de croissance, en supposant même qu'on puisse l'enclencher, produirait aujourd'hui, sur le continent africain, des effets du même ordre, sauf politique de transferts, difficile et longue à mettre en place. Or, ce qui caractérise, en Afrique, et dans quelques autres parties du monde, les problèmes de pauvreté et d'environnement, c'est leur ampleur -il s'agit, dans certaines zones, d'une véritable reconstruction environnementale et, à la fois, sociétale³- et leur caractère d'extrême urgence.

Celle-ci rencontre, cependant, l'extrême difficulté d'imaginer -et, de surcroît, de mettre en œuvre des stratégies et des politiques qui apportent rapidement des solutions, ou des débuts de solution, à la pauvreté et à la dégradation de l'environnement et qui, en même temps, constituent des stimulants valables d'une croissance longue.

Cette préoccupation majeure constitue le point de départ inévitable de quelques perspectives qu'on peut tracer.

3.1- Esquisse stratégique

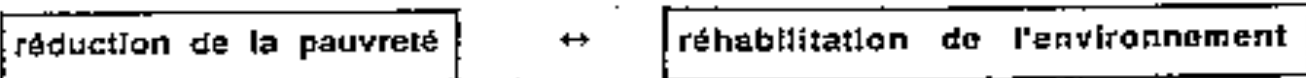
Une stratégie de développement durable, peut-être, dans le retournement de la "filière classique"...



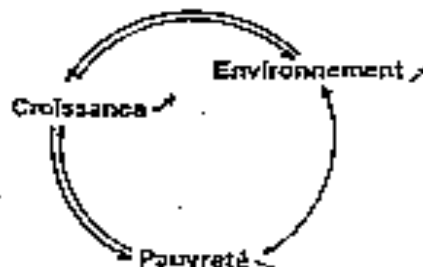
... et la recherche et la mise en œuvre des processus visant :



... tout en s'efforçant d'enclencher une boucle d'interaction complémentaire :



L'ensemble se formule ainsi :

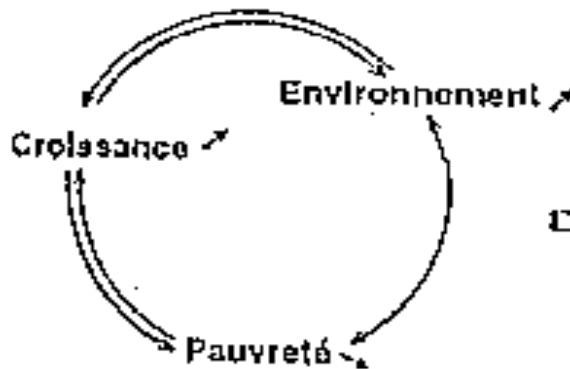


Une stratégie comme celle-ci implique toute une série de stratégies dérivées, qui elles-mêmes, constituent la base de définition des politiques.

³ non sans analogie avec la tâche de reconstruction de l'Europe en 1945

• STRATEGIES MAJEURES

OBJECTIF STRATEGIQUE



1. Connaître et comprendre "autrement" 1
 - 1.1 Combiner connaissances modernes et savoir popula
 - 1.2 Assurer partout la dimension "prospectiva" 1
 - 1.3 "Retourner" vers le développement environnemental écoles et universités 2
2. Réfléchir et agir à travers les cultures, prendre en compte la diversité des peuples 2
3. Assurer la "participation" populaire aux décisions et à l'action 3
 - 3.1 Définition du "bien commun" et des styles de vie, et de décision "participées" 1,1
 - 3.2 Formes diversifiées de collaboration permanente pop public/associations ou groupements 1,2
 - 3.2 Implication populaire dans les évaluation et le contrôle
4. Identifier les besoins essentiels et les "pauvretés" et viser prioritairement dans la recherche et l'action 1
5. Mobiliser au maximum, sur place, les ressources humaines et autres 1,1, 2, 3
 - 5.1 Moduler localement la démographie en fonction des ressources
 - 5.2 Réorienter ou remodeler toutes les recherches et act pour maximiser l'emploi et les travaux à la tâche
6. Construire les synergies croissance/environnement/lutte contre la pauvreté 1, 1
7. Veiller à la cohérence des orientations locales, nationales, continentales et internationales 2
 - 7.1 Elargir la solidarité internationale du Tiers-Monde
 - 7.2 Contribuer à l'accroissement du poids du Tiers-monde dans les négociations internationales

* formation populaire de masse à travers des "éléments" pédagogiques réduisant l'écart;
 1 : orientations ayant des prolongements dans tous les éléments du schéma
 1, 2, A, 2... : éléments fortement connectés avec l'orientation énoncée

• STRATEGIES INDUITES

A. Stratégie d'éducation liant technologie, économie, environnement, "santé populaire" et développement culturel diversifié 1.1

- A.1 Formation rurale environnementale adaptée aux aires écologiques et culturelles 2
- A.2 Alphabétisation "fonctionnelle" généralisée environnement/technologies en langues africaines 2
- A.3 "Ecopoles" dans les grandes villes* 8.1, C, E

B. Stratégie de technologies "combinées" et environnementalement valables 1.1, 4

- B.1 Accroissement maximum de la créabilité et de l'innovation A.3, C
- B.2 Adaptation des "stocks technologiques" 0.2
 - * du XIX^e siècle industriel
 - "traditionnels" sur place
 - dans diverses parties du Tiers-monde 2.1
- B.3 Quelques techniques "de pointe" (promues en commun par plusieurs pays)

C. Stratégie d'"économie populaire urbaine" évolutive 3, 5.1, A.2 B.1

- C.1 auto-urbanisme et auto-construction 3.8.2
- C.2 encouragement à l'emploi et au développement des petits métiers A.3, B.3
- C.3 expansion d'activités de services (y compris certains à haute technologie) B.2, B.3
- C.4 meilleure insertion des industries dans le tissu économique urbain

D. Stratégie d'aménagement environnemental du milieu rural et d'amélioration catégorielle et zonale du niveau de vie des ruraux 3, 5.1, A.1

...

E. Stratégie de réponse aux situations de "pauvreté" les plus grandes -notamment des enfants et des femmes- et aux risques naturels majeurs 1.1, 5.1

...

F. Stratégie pour une marge plus large d'autonomie et des apports externes, réellement négociés, sur le long terme

- F.1 concertation renforcée interafricaine et inter tiers-monde ; coopération et intégration régionales
- F.2 la dette "autrement" (un visage plus humain de l'ajustement) 2, 4, 6, A, B, C, D
- F.3 prise en compte de la dette environnementale
- F.4 stabilisation de prix rémunérateurs des produits agricoles (0.5) et autres matières premières ; et du prix de l'énergie
- F.5 protectionnisme souple et politiques "modulées" face aux multinationales 0.2
- F.6 lutte contre les modèles de consommation, certaines normes et les styles de vie du Nord 1.1, 1.2, 2.3

G. etc...

3.1.1. - La croissance, d'une part, et, d'autre part, la lutte contre la pauvreté, et pour une évolution positive de l'environnement, sont à penser en même temps, et, à la fois aux niveaux macro et micro, même si le point de départ des actions effectives relève tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Une brève illustration : si ces politiques devaient être menées, tout le monde est d'accord pour dire que les exploitations agricoles doivent dégager des marges suffisantes de revenus, cela signifie qu'il faut "tenir" à la fois les conditions microéconomiques de la production et de ses débouchés, et les conditions macroéconomiques d'un tel objectif (protection, parités des monnaies...), et les conditions écologiques.

3.1.2. - Personne ne peut mettre en doute la nécessité de réaliser, à un moment ou à un autre, un accroissement de la productivité, du PIB, etc. En Europe, il a fallu tout de même deux siècles, et une souffrance considérable, pour que la situation du plus grand nombre devienne vivable. En Afrique, il faut bien admettre que le poids de la "pauvreté" est tel qu'on peut difficilement espérer que quelques enclaves privilégiées connaissent, dans un délai acceptable, une croissance suffisante pour "tirer" l'ensemble. La conséquence fondamentale en est, croissance. Il n'y aura que si c'est la croissance du plus grand nombre, et donc des "pauvres".

3.1.3. - L'amélioration de la situation, marquée par les indicateurs, ne peut, pour autant, constituer une fin en soi. L'objectif collectif à réaliser le plus vite possible ne serait-il pas plutôt un certain style et une certaine qualité de la vie urbaine et rurale, pour le plus grand nombre ?

En clair, la croissance à promouvoir n'a de sens que si elle conduit à des conditions de vie acceptables et souhaitables pour tous, à un projet collectif de mode de vie, qui exprime la variété et le dynamisme des cultures, ainsi que des aspirations qu'elles secrètent.

3.1.4 - Jamais, peut être, avec le frémissement démocratique qui parcourt l'Afrique, les conditions n'ont été si favorables à un tel projet, qu'une ambition collective pourrait et devrait soutenir.

La réussite de ce projet n'est nullement illusoire : les pauvres, sur le continent africain, sont rarement des "vaincus". Si leurs systèmes de référence économiques et environnementaux se trouvent provisoirement en rupture, ils œuvrent à en construire de nouveaux.

3.1.5 - Si l'amélioration du cadre de vie devient un souci fondamental des populations, il en résultera des effets d'entraînement psychologiques et sociaux, en termes de motivation et de responsabilité, qui ne peuvent qu'avoir des effets positifs sur la production, la productivité et la croissance quantitative "classique"⁴.

Ainsi, deviendrait crédible, peut-être, cet objectif triple et combiné -plus de croissance, moins de pauvreté, plus d'environnement- à partir duquel s'articule toute une série de stratégies et de politiques : le schéma ci-après donne, parmi d'autres possibilités, une idée de ce que pourrait être une action relativement cohérente.

⁴ Cette perspective trouve quelque crédibilité dans des opérations populaires d'envergure, menées essentiellement par des jeunes, comme le "set-sétaf" à Dakar -nettoyement et embellissement de la ville (cf : "Soudain, les murs de Dakar fleurissent sous les fresques", in "Le Monde Diplomatique", n° 445, Paris, avril 1991, p. 28).

De même, à propos de l'environnement sanitaire, il faut se souvenir, comme le montre l'étude de MALENBAUM, que, s'il n'est pas possible de mettre en évidence une relation de cause à effet immédiate entre l'amélioration de la santé et le niveau de la production, il est certain qu'une santé meilleure induit de façon médiate une influence positive sur la production, en stimulant la capacité d'effectuer la tâche, la responsabilité et le désir d'un mieux-être. Ceci serait valable, sans aucun doute, pour une amélioration globale de l'environnement. On peut même augurer qu'une telle motivation aurait d'autres effets favorables, par exemple, celui de susciter le désir de moduler la natalité.

3.2. Implications d'ensemble du choix stratégique

Il serait ambitieux de vouloir épuiser en quelques lignes le domaine des stratégies induites et des politiques à mettre en œuvre. Le projet, ici, beaucoup plus modeste, consiste à dégager les lignes politiques d'action qui paraissent les plus essentielles à l'approche, même si elles paraissent peu orthodoxes.

3.2.1 - La première implication politique d'une stratégie environnementale de croissance, ou si l'on veut d'environnement-développement, ou, pour faire court, de développement environnemental, est de penser la croissance, et les activités qu'elle concerne, dans une vision cohérente de l'espace. En d'autres termes, ce qu'on appelait à une certaine époque l'aménagement du territoire ne doit plus être conçu comme une simple annexe d'un programme de développement, mais bien plutôt comme une de ses composantes obligée et permanente. Cela signifie, par exemple, que toute politique de santé ou d'éducation doit être conçue selon des "bassins" écologiques, économiques et culturels, ou, si l'on veut, de zones écoculturelles. Le premier effet favorable d'une telle politique pourrait être, avec un peu de chance, de modérer les migrations des campagnes vers les villes ; le second, de donner quelque raison supplémentaire aux populations de lutter pour l'amélioration de leurs conditions d'existence.

3.2.2 - On est, ainsi, conduit inévitablement à fonder recherches et actions sur de nouveaux critères d'orientation, de décision, de choix des programmes et des zones prioritaires.

La rentabilité économique n'est plus la référence décisive, et unique : elle est prise en compte dès le stade des études et pré-décisions, au même titre, au même niveau d'importance que la rentabilité sociale ou environnementale. Chaque stratégie ou politique spécifique a, ainsi, à inclure, d'emblée, l'impact social et environnemental visés.

3.2.3. - Une autre implication de la nouvelle approche, apparaît à la fois culturelle et éducative. L'environnement et sa maîtrise, les technologies adaptées, l'économie régionale et locale, les espaces et conditions de vie ont à s'ordonner différemment, à se croiser, et à prendre, dans l'enseignement comme dans la recherche, la place capitale qui leur revient.

Les effets d'une telle politique peuvent se manifester à différents niveaux :

- Tout d'abord, dans les cultures et les environnements locaux, il est possible de déceler des connaissances et des pratiques utiles à la collectivité et, notamment, capables de réduire le coût d'insertion économique et social, ou d'y faire face autrement (participation et gestion populaire, connaissances et savoir-faire traditionnels des populations). Par exemple, 40%, voire plus, des affections les plus fréquentes peuvent être guéries par des plantes médicinales....

Une telle démarche s'impose, si l'on songe que le manque de compétitivité du continent africain trouve, pour une part, son origine dans le fait d'avoir à gérer des systèmes d'organisation importés sans précaution⁵.

- L'achèvement d'une telle politique réside, bien évidemment, dans une lutte intelligente et pédagogique contre les modèles de consommation ou de production importés, ou de type exclusivement urbain. Ceci n'exclut pas l'utilisation de techniques ou de biens "modernes", mais bien le refus de faire de la nouveauté, recherchée pour elle-même, une différenciation sociale "satisfaisante" en soi et un enjeu considérable de décisions, de dépenses d'investissement. La concurrence sociale, pour les modes extérieurement, a un coût si exorbitant, en termes d'importations, qu'il faut tenter de le modérer.

⁵ L'avantage comparatif essentiel de l'Asie c'est peut-être d'avoir su acclimater aussi bien dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'urbanisation que des transports, des systèmes d'organisation plus endogènes ou mieux "combinés".

Par ailleurs, une pression active à l'encontre du modèle urbain dominant n'a de sens que si elle est couplée à des alternatives urbaines, et à une politique très active d'aménagement du territoire - donc d'équilibrage dans l'espace des avantages en matière de santé, d'éducation, d'assainissement et de loisir.

3.2.4 - A partir de l'approche retenue, une implication d'un autre ordre, concerne la production et les techniques. Sans une amélioration sensible et progressive de la productivité, le seul aménagement des conditions de vie rencontrera vite des limites. Si l'on veut, par exemple, améliorer les conditions de santé d'un segment de la population urbaine ou rurale, ces dernières, sans un accroissement durable de leurs revenus, seront dans l'incapacité de réaliser les assainissements nécessaires à un bonne prévention, ou de faire face aux dépenses de soins et de médicaments.

Mais, dans cette perspective, il faudrait garder à l'esprit que l'environnement se présente, à la fois, comme une contrainte, et comme un ensemble de ressources, un support d'activités et de novations. Des systèmes de production agricoles plus intensifs conditionnent, certes, l'amélioration de la productivité et des revenus, mais en même temps, ils sont à concevoir comme des systèmes de remodelage des terroirs. Une association judicieuse des cultures et le compostage permettent, dans bien des cas, d'élever les rendements et de réduire engrais et pesticides, limitant les effets nocifs de ces substances chimiques, souvent dangereuses tant pour l'environnement au sens large, que pour les humains.

* Ce type d'exemple renvoie aux relations économiques internationales d'aujourd'hui, lui-même à repenser. Sans un effort pour définir un prix équitable des matières premières et, sans doute, le maintien d'une protection modulée, des zones agricoles les plus fragiles, toutes les politiques de défense de l'environnement et de lutte contre la pauvreté - surtout rurale - seront d'un effet limité. L'idée de l'Uruguay Round, qui consisterait à éliminer toutes les protections agricoles et à réaliser un grand marché unifié, appelle beaucoup de vigilance et de réserves.

3.3. Implications en milieu urbain

Une politique urbaine de développement environnemental devrait rompre le cycle : sous-emploi-bidonville-vie quotidienne difficile-détérioration de l'environnement par ceux qui y vivent. Plutôt que l'éradication des bidonvilles, irréaliste, c'est une transformation progressive, la généralisation d'opérations d'assainissement et d'urbanisme, en participation avec les jeunes et la population, qu'il s'agit de mettre en œuvre. Ceci est indissociable d'une politique d'emploi, pour l'essentiel dans l'économie populaire urbaine - dite, à tort, "informelle" - et qui constitue à la fois le cadre d'activité et le moyen de vivre d'une proportion de la population se situant entre 20 et 60 %, selon les agglomérations. Ceci passe par le desserrement des réglementations défavorables aux activités populaires et urbaines⁶.

Les politiques urbaines de développement, de lutte contre la pauvreté et pour l'environnement, ne doivent être confondues, ni avec l'embellissement de la ville, par exemple des squares dans les quartiers modestes, ni avec l'assistance humanitaire, restreinte, à quelques catégories extrêmement limitées (handicapés, clochards...). Le véritable objectif, c'est de changer le modèle de ville, aux yeux de la population citadine et de "construire" la ville avec elle. Conçue à l'européenne ou à l'américaine, la belle ville absorberait tous les crédits disponibles, induisant des modes de vie incompatibles avec le développement et la gestion d'ensemble. Moins de fonds dans le bâtiment de prestige, moins dans les constructions, peut-être, et plus dans l'efficacité des services, dans la redistribution des moyens, sanitaires et scolaires sur l'ensemble de la cité, plus dans l'accompagnement des initiatives des quartiers en termes d'activités économiques et d'amélioration du cadre de vie...

⁶ Jusqu'à une certaine limite, bien entendu, celle qui mettrait en danger la vie des personnes, leur dignité ou le fonctionnement de l'économie ou de la société (drogue, par exemple).

La nouvelle politique de développement environnemental ne peut réussir qu'en s'appuyant sur de nouveaux rapports entre citoyens, associations et pouvoirs publics - notamment les groupements et tontines de femmes et de jeunes, qui ont un rôle décisif à jouer. Elle a à démontrer qu'elle met à portée de main des plus pauvres, quelques possibilités d'améliorer leur cadre de vie quotidien, de préserver les activités qu'ils ont, et de trouver des activités nouvelles, dans cette démarche.

Cette politique alternative de développement environnemental urbain est fondamentalement culturelle et populaire. D'abord, parce qu'elle fait appel à des notions de cultures africaines, comme celle de prise en charge, par tous, de ceux qui sont dans le besoin - y compris pour les enfants ou les handicapés- ou de solidarité, grâce à laquelle les plus pauvres survivent. C'est seulement en s'appuyant sur ces références culturelles que le problème des jeunes de la rue peut trouver un début de solution, en modifiant leur image dans l'opinion publique, en leur donnant et en leur faisant confiance⁷, en créant une réaction de compréhension et de solidarité. L'aspect physique de cette politique est important, d'abord parce qu'il aide à la vie quotidienne, et, aussi, parce qu'il symbolise les efforts en cours : est positif tout ce qui peut servir aux espaces verts utiles ou à une agriculture urbaine qui - à Lusaka, par exemple- produit jusqu'à 1/5e de la nourriture des plus démunis ; de même, la refabrication, à partir des déchets, d'un grand nombre d'ustensiles, d'outils, de meubles, etc... à la disposition d'acheteurs à faible pouvoir d'achat.

En dépit de toutes les activités de récupération, l'un des "malheurs" des grandes villes d'Afrique est le gaspillage des compétences humaines, et des hommes eux-mêmes. Réactiver les hommes, les espaces, les équipements..., sous-employés ou mal employés, encourager la créativité sous toutes ces formes, voilà un investissement des plus rentables à long terme.

3.4. Implication en milieu rural

Le plus urgent, la priorité, c'est de ralentir ou de stopper les désastres en cours. Chaque jour, des milliers de décisions et d'agissements détruisent et appauvrissent. Les efforts entrepris et les fonds dépensés pour que les populations et les décideurs agissent autrement, constituent de l'argent judicieusement investis. L'information et l'éducation contre la pauvreté et pour l'environnement, coûtent, certes, mais sont payantes.

Reconstruire et valoriser le potentiel de vie des paysans et des pasteurs : tel est le sens de la lutte contre la désertification, contre la déforestation, contre l'érosion. En même temps que le cadre de vie, c'est la qualité du sol, c'est la végétation utile, c'est le maintien de conditions de travail à long terme qui sont en jeu. Mener une politique contre la pauvreté rurale consiste ainsi, à sauvegarder ou à reconstituer des facteurs productifs aux mains des paysans, c'est accroître les chances de ceux qui restent à la terre, en leur permettant, d'abord, de reprendre, en main, le plus possible, la gestion et l'aménagement de leur terroir.

Ce qui a manqué dans bien des cas aux efforts importants déjà déployés dans ce sens, c'est, d'une part, qu'il soit fait avec les intéressés, le plus souvent, selon leurs connaissances et leurs indications, et chaque fois que c'est possible, sous leur responsabilité. Trouver les voies d'une reprise de la gestion des zones rurales par les pasteurs et les paysans, d'un aménagement des terroirs et des villages, et les accompagner d'une politique modulée des prix agricoles, constitue l'axe décisif de la lutte contre la pauvreté rurale.

⁷ La vraie criminalité juvénile s'avère finalement limitée

Si l'on part des divers exemples de stratégies et de politiques qui, parmi d'autres possibles, viennent d'être mentionnées, ce qui est suggéré ici, c'est simplement une tentative de discuter et de définir une vision commune de l'avenir, qui tienne compte des différences, qui s'appuie sur les dynamiques spontanées des populations et des divers "acteurs", et qui invente et mette en place, peu à peu, une planification multiforme et "participée".

Cette approche environnementale et sociale n'a de chance que si l'essentiel en est assumé par les Africains, tout en nécessitant un appui extérieur efficace, assuré sur une longue période et marqué par un autre "style".

Cependant, ce dont l'Afrique a le plus besoin, c'est précisément ce qui paraît le plus déraisonnable - un besoin extrême de refus du sulvisme, de critique, de remise en question.

Ce continent, jeune, doit interpeller les professionnels et les "conseillers" d'un Nord vieilli et rassasié...

Tournant le dos à l'afropessimisme, il faut financer, en cherchant des modalités nouvelles, ce qui surgit, ce qui va hors des sentiers battus, ce qui est porté par l'enthousiasme.

CONCLUSION

Il y a vingt ans, à Stockholm, le monde s'apercevait de l'existence de l'environnement, et de son importance. Demain, à Rio de Janeiro, la Conférence mondiale s'appelle "Environnement et Développement" : deux dimensions essentielles de l'avenir - avec, il est vrai, la culture, invisible et omniprésente, qu'on continue, à tort, de minimiser.

Au rendez-vous de Rio, l'Afrique doit et peut apporter un message, qui tranche par son contenu, par sa vigueur, par son caractère novateur. C'est à l'Afrique qu'il revient de souligner ce qui est prioritaire pour le monde : non pas de multiples recommandations techniques - si utiles soit-elles -, non pas un nouvel ordre international décidé par un club du Nord, mais une mobilisation internationale pour l'environnement et contre la pauvreté, en appui des stratégies élaborées par ceux qui sont les premiers concernés. Cette hardiesse, c'est des hommes politiques qu'il faut l'attendre - mais, dans le contexte présent, s'engageront-ils s'ils ne sont conseillés, et suivis ?

Alors que les experts et banquiers passent par excellence pour être gouvernés par la rationalité et la prudence, au point où nous en sommes, n'est-ce pas, si insensé que cela paraisse, l'imagination, l'innovation, l'audace qui s'imposent ?

Et, le solide ancrage dans nos cultures africaines l'autorisant, appelons-en à la culture universelle, en constatant avec Shakespeare : *"laissons faire les fous, voyez où les gens raisonnables nous ont mené"*.



Programme Réseaux des Zones Arides

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT

3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, England

Tel: (44-71) 388.2117 Fax: (44-71) 388.2826

Telex: 261681 EASCAN G
